

MAÎTRISER LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES ET FINANCIÈRES DANS LES ESMS

S'inscrire



05-06-07 octobre
2027, 13-14 octobre
2027



URIOPSS IDF



5 jours (35 heures)



Adhérents : 1550 euros

Objectifs pédagogiques

Au-delà d'une bonne maîtrise de la comptabilité, le secteur social et médico-social applique certains mécanismes ou spécificités propres, qu'il est bon de connaître. Cette formation s'attachera ainsi à passer en revue, de manière très détaillée, les différentes notions spécifiques à notre secteur.

- Comprendre les mécanismes fondamentaux de la comptabilité des établissements ou des services
- Acquérir les règles élémentaires d'organisation administrative et comptable dans le secteur associatif
- Maîtriser la production et l'utilisation des documents comptables

Programme

Les mécanismes fondamentaux et l'organisation de la comptabilité

La réglementation comptable

- Règlement du 16 février 1999 (99-01)
- Dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles
- Avis du CNC du 4 mai 2007

Les principes comptables

- Indépendance des exercices, continuité d'exploitation, image fidèle

Caractéristiques des comptabilités d'association

- Reprise du résultat
- Couverture du besoin en fonds de roulement
- Provision pour travaux
- Différences sur réalisation d'actif
- Provisions spécifiques
- Les fonds dédiés

Présentation des comptes annuels

- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe

Notion d'organisation comptable d'une association

Les fonds dédiés : engagements, utilisation et reprises

Journée cas pratique

A partir d'un grand livre et d'un certain nombre d'informations complémentaires, le stagiaire doit comptabiliser les écritures rectificatives et d'inventaire, établir le bilan, le compte de résultat et des éléments de l'annexe. L'animateur jouera un rôle de consultant pour aider individuellement chaque participant à faire le cas.

Correction du cas en commun. Les fonds dédiés : engagements, utilisation et reprises

Public

Tout salarié ou bénévole ayant des bases comptables.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Apports théoriques, support de présentation, échanges avec les participants sur leurs pratiques, ateliers de réflexion. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant

ORCOM : Expertise comptable audit et conseil et partenaire de l'URIOPSS IDF



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025